

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h
Le bureau est fermé le vendredi après-midi

La prochaine séance ordinaire du Conseil municipal se tiendra le

LUNDI 3 FÉVRIER 2025 À 19 h 30

à la salle du Conseil municipal située au 1, boulevard du Frère-André

Vous pourrez consulter une version préliminaire de l'ordre du jour **le jeudi 30 janvier 2025**

en vous rendant sur le site Internet de la Municipalité

dans la section « Municipalité » sous la rubrique « Administration »

L'ordre du jour complet sera disponible le jour de la séance.

DÉMISSION DE LA CONSEILLÈRE AU SIÈGE NUMÉRO 4

La lettre de démission de madame la conseillère Lisa Collard a été déposée lors de la séance du Conseil municipal du 13 janvier. Madame la mairesse, les conseillères et conseillers ainsi que les employés municipaux souhaitent remercier madame Collard pour sa grande implication, son dévouement, son ouverture et son professionnalisme pendant plus de 4 ans alors qu'elle occupait le poste de conseillère à Mont-Saint-Grégoire. Ce fut agréable et enrichissant de travailler à ses côtés. Merci !

Comme la vacance est constatée moins de 12 mois avant le jour fixé pour la prochaine élection générale du 2 novembre 2025, le siège numéro 4 demeurera vacant jusqu'à cette date.

AVIS PUBLIC

RÔLE DE PERCEPTION 2025

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de perception 2025 est déposé au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Quiconque désire prendre connaissance dudit rôle pourra le faire en se présentant au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 23^e jour du mois de janvier 2025.

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

COMPTES DE TAXES 2025

Les dates d'échéance des versements de taxes municipales pour l'année 2025 sont les suivantes :

le 24 février 2025 le 24 mai 2025 le 24 août 2025 le 24 novembre 2025

Veuillez prendre note que les comptes de taxes municipales sont payables par Internet (institutions financières participantes), par virement Interac ou au bureau municipal (par chèque ou argent comptant).

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-306

Décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2025

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2025, le Conseil de cette Municipalité a adopté le règlement numéro 2024-306 décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2025.

RÉSUMÉ

- Taux de base de la taxe foncière pour toutes les catégories d'immeuble à l'exclusion de la catégorie agricole à 0,3475 \$ du 100 \$ d'évaluation foncière;
- Taux particulier de la taxe foncière pour les immeubles de la catégorie agricole à 0,3475 \$ du 100 \$ d'évaluation foncière;
- Compensation pour les matières résiduelles à 279,76 \$ par unité de collecte;
- Compensation pour le service d'égout à 291,13 \$ par unité de logement branchée au réseau;
- Compensation pour la gestion des boues à 112 \$ par unité de logement reliée au réseau d'égout;
- Compensation pour la vidange des fosses septiques à 112 \$ par fosse;
- Compensation pour la dette reliée aux travaux pour le réseau d'égout du secteur de la montée du Grand-Bois, de la rue de Bourpeuil et de la rue des Pins à 346,90 \$ par immeuble;
- Compensation de 75 \$ pour l'immeuble situé au 434, Route 104 pour un luminaire de rue;
- Compensation pour la dette reliée aux travaux de pavage de la rue Alexander-Ross de 603,16 \$ par immeuble;
- Compensation pour la dette reliée aux travaux de pavage du prolongement de la rue Marcel-Arbour de 893,97 \$ par immeuble;
- Compensation de 0,00319 \$ par mètre carré pour les travaux généraux de nettoyage, d'entretien et d'aménagement des cours d'eau.

Le règlement numéro 2024-306 entre en vigueur en date du présent avis.

Ledit règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Le règlement est également disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.mmsg.ca dans la section « Administration » sous la rubrique « Règlements municipaux ».

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 14^e jour du mois de janvier 2025.

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

VANDALISME

Des méfaits ont eu lieu dernièrement dans la Municipalité. N'hésitez pas à contacter la SQ au numéro 1 800 659-4264 pour toutes activités jugées inhabituelles ou suspectes. Merci à tous de votre collaboration



| CARNAVAL D'HIVER | ❄️🎉

Pour cette édition 2025 du Carnaval d'hiver de Mont-Saint-Grégoire, préparez-vous à vivre un retour en arrière avec notre thématique d'antan!

Au programme :

Kiosque de jeux d'antan

Swing l'hiver, ambiance musicale traditionnelle 🎵

Manège du Pas-de-géant

Balançoire russe

Kiosque de boissons chaudes ☕

Présence d'Aire ouverte : services gratuits de santé et de bien-être pour les jeunes de 12 à 25 ans

Balade de tracteur 🚗

Présence du camion de rue Érablement bon! et tire sur neige (quantité limitée, premier arrivé premier servi!) 🌨️

Foyers pour se réchauffer 🔥

📅🕒 Date : 1^{er} février de 10 h à 15 h

📍 Lieu : 45, rang de la Montagne

Demeurez à l'affût en suivant la page Facebook de la Municipalité ou en consultant le site web au www.mmsg.ca

PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Vous pouvez transmettre vos annonces pour le prochain bulletin par courriel au info@mmsg.ca, avant 16 h 45 le mardi 18 février 2025 pour la parution du 27 février 2025. Pour obtenir plus d'informations, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 450 347-5376.



ABONNEZ-VOUS

C'EST GRATUIT !

BIBLIOTHÈQUE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

NOS HEURES D'OUVERTURE

Lundi 18 h 30 - 20 h 30

Mercredi 18 h 30 - 20 h 30

Samedi 10 h 00 - 12 h 00

MONT-SAINT-GRÉGOIRE  BIBLIO
de la Montagne

Le Défi du Prince Louis



Spectacle de St-Valentin: Le défi du Prince Louis

Numéros d'épées, de sceptres, de foulards, de cartes, etc. seront démontrés à travers les récits chevaleresques racontés par Louis afin de l'encourager à regagner les faveurs de sa dulcinée.



Le 9 février 2025 à 10 h

Au sous-sol du Centre communautaire
de Mont-Saint-Grégoire

Pour petits et moins petits

BIBLIOTHÈQUE
MONT-SAINT-GRÉGOIRE 





| Spectacle jeunesse |


Dans le cadre de la St-Valentin, la bibliothèque de Mont-Saint-Grégoire vous invite à venir assister au spectacle de St-Valentin : Le défi du prince Louis !

Le Prince Louis LXXVIII (ou «78», c'est plus simple...) veut reconquérir la reine de cœur, mais suite à une défaite lors d'une bataille, son honneur fut entaché... que faire? Numéros d'épées, de sceptres, de foulards, de cartes, etc. seront démontrés à travers les récits chevaleresques racontés par Louis afin de l'encourager à regagner les faveurs de sa dulcinée.

 Date : 9 février 2025 à 10 h

 Durée : 35-40 minutes

 Lieu : Petite salle au sous-sol du Centre communautaire au 45, rang de la Montagne

 Pour petits et moins petits

Demeurez à l'affût en suivant la page Facebook de la Municipalité ou en consultant le site web au www.mmsg.ca

COMMUNIQUÉ DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE



La prochaine séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie se tiendra le mardi 21 janvier 2025 à 19 h à la salle du Conseil municipal de Mont-Saint-Grégoire située au 1, boulevard du Frère-André.

Pour communiquer avec la Régie intermunicipale d'incendie, veuillez téléphoner à madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière, au 450 347-5376, poste 28 ou par courriel au regie.incendie.msg-sbi@hotmail.com

Pour votre sécurité en cas d'incendie, déneigez vos balcons et autres sorties !

La Régie intermunicipale d'incendie vous invite, en collaboration avec le Ministère de la Sécurité publique, à suivre les conseils de sécurité suivants afin de faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie durant l'hiver.

Conseils de sécurité pour les sorties :

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse.
- Prévoyez une autre sortie de secours que les portes, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée et déglacée en tout temps.
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les vélos, le barbecue et les meubles de patio.
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver.

Autres conseils de sécurité pour faciliter l'évacuation :

- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple les corridors et les escaliers, sont dégagées en tout temps d'objets encombrants, tels que les jouets, les chaussures ou les sacs d'école ou de sport.
- Vérifiez que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours sont accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder en utilisant, par exemple, un banc, une chaise ou tout autre meuble.
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.
- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. S'ils sont défectueux ou s'ils ont été installés il y a plus de 10 ans, remplacez-les.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'évacuation en cas d'incendie, visitez le www.securitepublique.gouv.qc.ca. Choisissez l'onglet « Sécurité incendie ».

Vous pouvez également visiter la Régie intermunicipale d'incendie sur Facebook au www.facebook.com/incendiemsgsbi. Ce forum vous permettra de suivre les activités de la Régie et de poser toutes vos questions par rapport au monde de l'incendie. En cas d'événements météo ou de toute autre situation particulière concernant la sécurité civile, la Régie utilisera, entre autres, ce moyen de communication pour diffuser des messages à la population.

COMMUNIQUÉ DU CERCLE DE FERMÈRES

Les membres du Cercle de fermières de Mont-Saint-Grégoire sont invitées à assister à l'assemblée mensuelle qui se tiendra le mercredi **12 février 2025** à 19 h dans la Grande salle du Centre communautaire.

Le local des Fermières est ouvert les lundis, mardis et mercredis de 13 h à 16 h, ainsi que les samedis de 9 h à 12 h. Pour info : Dominique Blais 450 359-7378.



COMITÉ LOISIR ET CULTURE FRÈRE-ANDRÉ - RECRUTEMENT SIÈGE # 5



Le Conseil municipal demande des candidatures pour combler le siège numéro cinq (# 5) du Comité loisir et culture Frère-André.

Réunions : Les réunions du Comité sont convoquées au besoin, en fonction des dossiers à étudier et conformément aux règles de la régie interne adoptées par le Comité, maximum 1 fois par mois. Une rémunération de 50 \$ est versée pour chaque présence à une réunion.

Composition : Le Comité est composé de trois (3) membres du Conseil municipal et de cinq (5) membres résidents de la Municipalité. Ces personnes sont nommées par résolution du Conseil.

Choix du candidat ou de la candidate : Le choix du membre résident se fera en se basant sur leur intérêt pour les loisirs et sur leur volonté de s'impliquer concrètement au sein dudit Comité.

Durée du mandat : La durée du mandat complet est fixée à 2 ans pour tous les membres.

Tout résident de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire désirant devenir membre du Comité loisir et culture Frère-André doit transmettre une lettre à cet effet adressée au Conseil municipal, au plus tard **le mercredi 19 février 2025 à 16 h 45** au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André ou par courriel au loisirs@mmsg.ca. Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel du bureau municipal au 450 347-5376.



15 mars



19 h à 22 h



11 à 17 ans



10 \$ résidents et non-résidents (non remboursable)



Centre de quilles Multisports Iberville (430, 8e Avenue)



Places limitées. Transport non inclus.

Inscription individuelle ou par équipe **avant le 15 février** par courriel : cluboptimistmsg@outlook.com
(nom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone)



 Square



BINGO

Dimanche 16 février

Portes : 12 h 15 Début : 13 h

Centre communautaire 45, rang de la Montagne

Carte adulte : 12 \$

Carte supplémentaire : 6 \$

Carte enfant (12 ans et moins) : 6 \$



VENTE DE BOISSONS ET COLLATIONS SUR PLACE

PRIX DE PRÉSENCE POUR PETITS ET GRANDS

COMMUNIQUÉ DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE D'IBERVILLE

Yoga

Appel à tous les passionnés de yoga ! Le Centre d'action bénévole d'Iberville et de la région est à la recherche d'une bénévole expérimentée pour donner des ateliers de yoga d'une durée d'une heure (horaire à déterminer). Appelez Sonia au 450 347-1172 poste 233.

Popote roulante

Le Centre d'action bénévole d'Iberville et de la région est à la recherche de bénévoles pour la popote roulante. Il faut être à l'aise de monter des marches. Être disponible les mardis et/ou jeudis et/ou vendredis. Contactez Sonia au 450 347-1172 poste 233.

COMMUNIQUÉ DU CENTRE DE FEMMES DU HAUT-RICHELIEU

Le Centre de femmes du Haut-Richelieu tiendra un café-rencontre sur le sujet « La charge mentale » le vendredi 24 janvier dans la Petite salle au Centre communautaire à 9 h 30. Toutes les membres sont les bienvenues, inscriptions obligatoires par téléphone au 450 346-0662 .

Le mois de l'histoire des Noir.e.s



3 février: Café-rencontre: Célébrer la différence, 13h30;

4 février: Cuisine haïtienne, 13h30;

6 février: Conférence sur le colonialisme, 18h;

20 février: Vernissage photo *Héritage en lumières*, par;
une artiste désireuse de célébrer la
diversité des femmes noires, discussion, 13h30;

21 février: Conférence: Parcours d'une femme noire
et féministe, 13h30;

Pour plus d'informations et pour s'inscrire:
450-346-0662

[Voir notre programmation complète](#)

COMMUNIQUÉ DE COMPO-HAUT-RICHELIEU

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

En janvier 2025 s'amorce la modernisation de la collecte sélective partout dans la province et le Haut-Richelieu n'y fait pas exception. Peu de changements entraîneront des répercussions sur le quotidien des citoyens.

1. Graduellement, le bac de récupération complètement bleu fera son apparition. Les bacs actuels, gris avec un couvercle bleu, demeurent conformes et seront réparés en cas de bris de roues ou de couvercle. Les bacs bleus seront livrés aux nouvelles résidences et pour remplacer les bacs non réparables.
2. Dorénavant, une seule question à se poser avant de mettre un produit au bac de récupération : Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé? Si la réponse est oui, ça va dans le bac!



Faire notre part pour le succès de la collecte sélective (matières recyclables), c'est mettre en place de bonnes habitudes en lien avec notre bac de récupération.

Comment faire?

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Séparer les matières recyclables d'un même contenant ou emballage. Par exemple, on retire le sac de la boîte de biscuits.
- Faire des boulettes avec le papier d'aluminium.

Pour plus d'informations : compo.qc.ca/recycler

Votre bac en hiver

- Gardez le couvercle du bac fermé pour éviter les dégâts ou l'accumulation de pluie ou de neige à l'intérieur (qui augmentent inutilement le poids et donc le coût).
- Prolongez la durée de vie de vos bacs en vous assurant que votre bac n'est pas enlisé au sol (boue, neige, gel).
- Poudrierie, verglas? Donnez congé à votre bac! Si vous pouvez sauter une collecte, laissez votre bac en sécurité loin de la route, des fossés et des équipements de déneigement.



Calendrier de collectes 2025

Ne ratez plus aucune collecte avec *Compo Collectes*, l'application incontournable pour gérer vos déchets de manière simple et efficace.

- Ayez accès à votre calendrier en tout temps;
- Recevez des rappels personnalisés pour chaque collecte.

C'est gratuit et facile! Disponible via l'App Store d'Apple et le Google Play store.

Il est aussi possible de télécharger et d'imprimer le calendrier via le site web à compo.qc.ca/collectes.